

Retrouvez tous les documents à télécharger sur la page dédiée du site internet : <u>https://www.cnfpt.fr/nous-connaitre/nos-formateurs-formatrices/</u> <u>consultez-informations-dediees-aux-formateurs-formatrices-votre-structure/formateurs-formatrices-auvergne-rhone-alpes/auvergne-rhone-alpes</u> (rubrique "Modalités d'indemnisation")

SOMMAIRE

Rappel de la procédure	1
Présentation générale du document excel « état de frais »	2
Points d'attention :	6
Signature de l'état de frais	6

Rappel de la procédure

<u>1^{ère} étape</sub> : Vérifiez les modes de calculs et vos droits à indemnisation</u>

Tous vos droits et les questions que vous vous posez pour calculer vos kilomètres ou autres se trouvent sur internet

A noter : en cas de doute sur vos droits ou la manière de déclarer, mieux vaut solliciter votre contact habituel plutôt que de compléter un état de manière erronée.

<u>2^{ème} étape :</u> Saisissez vos demandes de remboursement sur l'état de frais de déplacement

Le fichier est composé de 3 onglets :



- une notice explicative (1^{er} onglet),
- Le formulaire de saisie de vos frais : 2ème onglet, à compléter par vos soins,
- L'état de frais généré automatiquement suite aux saisies que vous avez effectuées dans le 2^{ème} onglet

<u>3^{ème} étape</u> : Signez le formulaire

- Transformer le 3^{ème} onglet « Etat Frais Dépl » du formulaire Excel en un document pdf
- Insérer l'image de votre signature ou signer directement le document pdf Si besoin d'aide : consulter la capsule vidéo "Signer un état de frais pdf"

<u>4^{ème} étape :</u> Transmettez le dossier complet à la régisseuse compétente

- Vérifier que vous êtes en possession de votre ordre de mission et de tous les justificatifs requis,
- Scanner lisiblement vos pièces justificatives, les regrouper par déplacement sur un seul et même document à fond blanc dans le même sens
- Envoyer l'ensemble à la régie concernée (en cas de doute, demandez à votre contact) :
 - L'ordre de mission,
 - o Les justificatifs (péage, parking, hébergement, transport en commun, etc...),
 - L'état de frais complété et signé

Présentation générale du document excel « état de frais »

Vous trouverez le fichier en bas de la page internet dédiée, en version excel et opensource.

Télécharger le fichier « état de frais », et l'enregistrer sur votre poste de travail (le fichier excel est protégé).



Le fichier est composé de 3 onglets :

- 1^{er} onglet : une notice explicative (1^{er} onglet),
- 2^{ème} onglet : formulaire sur lequel indiquer vos déclarations de frais,
- L'état de frais généré automatiquement suite aux saisies que vous avez effectuées dans le 2^{ème} onglet





Comment compléter l'onglet « formulaire de saisie » ?

Des commentaires sont insérés dans chaque cellule pour vous guider dans la complétude de ce document.

Sur la partie haute du document, renseigner vos coordonnées et tout élément nécessaires à la compréhension de vos déclarations.

АВС	U E F G	HISK L M	N U P	Q K	U V VV X	ΥZ	AA AI#AI	AF AG AH AI AJ
Etat individuel	de frais de déplacement	V1/2025						
-								
Votre Nom :								
Votre Prénom :								
1 Votre Adresse Po	ersonnelle							U IP
3 Ad 1 :								TT -
5 Ad 2 :								— ' /
7 CP :								
Ville :					Commentaire :			Code action de formation
1 Courriel :								-
3 Téléphone :								
4 Vous êtes fonctio	onnaire							Dossier suivi par :
3 Grade :								
3 Rés. Admin.								
)								

Code action de formation:

- ⇒ Cette information figure sur l'ordre de mission
- ⇒ Si vous avez plusieurs déplacements avec des codes stages différents, il faut tous les indiquer

en prenant soin de les séparer avec un « espace-tiret-espace ».

Exemple : SXTCA 003 - SXKP1 006 - SXKP2 005

"Dossier suivi par"

Mettre le nom de la personne indiquée sur l'ordre de mission comme étant en charge du stage. Si vous avez plusieurs déplacements avec des contacts administratifs différents, mettre chaque initiale en les séparant avec un espace-tiret-espace.



N'hésitez pas à indiquer tous les éléments qui permettront de comprendre votre déclaration. Par ex. si vous avez logé à titre gratuit, si vous effectuez plusieurs déplacements à la suite, mais pour des antennes différentes, etc.

Un déplacement correspond à une formation donnée.

En passant votre souris sur chaque case, des explications apparaissent, ainsi que, parfois, des listes déroulantes.

Points d'attention :

- ⇒ Les horaires indiqués vont conditionner la prise en charge des repas (cf. droits à indemnisation des intervenants)
- ⇒ Le nb de kilomètres se calcule ainsi : allez sur le site Via Michelin , notez le nom de la ville de départ et le nom de la ville d'arrivée et prenez le trajet le plus court en distance (en km) parmi les options proposées
- ⇒ Un aller-retour Lyon-Grenoble correspond à 1 aller et 1 retour,
- ➡ Vous ne pouvez pas demander l'indemnisation des trajets entre l'hôtel et le lieu de formation,
- Si la formation se déroule sur votre résidence administrative ou familiale, il ne peut pas y avoir d'indemnisation du repas

)			
Déplacement 1	Déplacement 2	Déplacement 3	
2 Motif du déplacement	Motif du déplacement	Motif du déplacement	Motif du
5 Lieu du déplocement	Liou du déplacement	Liou du déplocoment	Liou du
	Lieu du deplacement		Lieu du
Date de l'aller	Date de l'aller	Date de l'aller	
Lieu Départ Aller	Lieu Départ Aller	Lieu Départ Aller	1
Lieu Arrivée Aller	Lieu Arrivée Aller	Lieu Arrivée Aller	
Heure départ	Heure départ	Heure départ	
Heure arrivée	Heure arrivée	Heure arrivée	
Date du retour	Date du retour	Date du retour	
Lieu Départ Retour	Lieu Départ Retour	Lieu Départ Retour	Lie
lieu Arrivée Retour	Lieu Arrivée Retour	Lieu Arrivée Retour	Lie
Heure départ	Heure départ	Heure départ	
6 Heure arrivée	Heure arrivée	Heure arrivée	
Nbre de km aller	Nbre de km aller	Nbre de km aller	N
Nbre de km retour	Nbre de km retour	Nbre de km retour	Nbr
Péage	Péage	Péage	
Stationnement	Stationnement	Stationnement	
Chemin de fer	Chemin de fer	Chemin de fer	
Transp. Urbains	Transp. Urbains	Transp. Urbains	т
Bateau ou avion	Bateau ou avion	Bateau ou avion	Bi
Taxi ou VTC	Taxi ou VTC	Taxi ou VTC	
Covoiturage	Covoiturage	Covoiturage	
Repas à indemniser	Repas à indemniser	Repas à indemniser	Repa
Repas offerts midi	Repas offerts midi	Repas offerts midi	Re
Repas offerts soir	Repas offerts soir	Repas offerts soir	R
Nuitées à indemniser	Nuitées à indemniser	Nuitées à indemniser	Nuitée
Lieu nuitées	Lieu nuitées	Lieu nuitées	

Signature de l'état de frais

Une fois le 2ème onglet complété, le 3ème onglet s'incrémente automatiquement. Transformez **cet onglet** en pdf, et apposez **votre signature** dans le pdf. Par cette signature, vous reconnaissez exactes vos déclarations. Les régisseuses vérifient et payent directement. Vous avez la possibilité de voir, sur le libellé du virement, à quelle période l'indemnité correspond.



Pour transformer l'onglet excel en fichier pdf :

- Cliquer sur l'onglet « etatt frais dépl »
- Cliquer sur « fichier » (en haut à gauche), puis sur « exporter »
- Cliquer sur « créer un fichier adobe pdf
- Enregistrer le fichier pdf.



Fichier Accueil		Accueil Insertion Mise en page		Formules	Données	Révision	Affichage	AC
G89	•	× ✓	fx					
								ci
		Prove de				Com	mentaires :	a an
jas de midi orrero	sj:	riepas du s	soli orierqs) : [Nuicee(s)	orrerte(s):			
RÉCAPITU	LATIF							
FRAIS DE TRAN	SPORT			INDEMN	ITÉS KILOMÉTRIQUES :			
Chemin de fer :	0,00	Tati ou voiture de lo	uage ou VTC : 0.00	Indomnités ki	ilométriques par cylindrée 🛛 😒	500 Kerter Ster	KM	
Transport en commu	n urbain 0,00	Péage :	0,00	Automobil	e : jusqu'à 2 000 km 🕠	121 0,411 0,451		
Avion ou Bateau:	0,00	Stationnement :		de 2	:000 á 10 000 km •.4	01 0,511 0,551	· · · ·	
Covorunage :			IOTAL (A)	apre	IS 10 000 Km	51 (59) (52)	L	
FRAIS DE MISSI	ON			Moto (cylir	ndrée≥à 125 cm*) 0.1	51	· ·	
Repas N	mbre 2	au taus de rembours	ement de : 20,00 j .	40,001			· ·	
				(cyli	ndrée à préciser):		TOTAL (C)	
NUITÉES								
		fast subsure de samb		L	ANNULATI	ON DE FORMATION + AU	JTRES DEPENSES (D)	
indemnike de base	Nombre :	egal ad cade de reinb	ousement: 30,00 [1	·····	TOTAL GÉNÉRAL			40.00 €
Indemnité pour les co	mmunes de 200,000 habitants	et plus et les communes de la mi	kropole du Grand Paris	·				10,00
	Nombre :	égal au taux de remb	oursement: 120,00 =			RECONNU EXACT		
Indemnité pour la cor	nmune de Paris							
-	Nombre -	énal au taur de remb	oursement 140.00 L -				Fait à Domene, le 03 o	otobre 202
Indemnité pour les pe	rsonnes reconnues en qualité	le travailleurs handicapés et en s	tuation de mobilité réduite					
	Nombre :	égal au taux de remb	oursement: 150.00 I =	Jatteste s	ur l'honneur l'exactitude de ma dé	eclaration		
		.,			Signature de l'intérerci(-)	Code Action		
MEMBRES DES	INSTANCES DELIBÉRAI	ITES ET CONSULTATIVE	5		organitate de l'interesse(e)	Vu service fai	it, le :	
Ne	ANDIE:	routees :						
OUTREMER N	ombre :	Nuitées :				Nom / Fonoti Signature :	ion :	
ÉTRANGER N	ombre :	Repas :						
1				Après vér	ification de la règlementation et état de frais peut faire l'ol	bjet		
				10.00.1	Peer tente t et			



AuRA MAJ 01/06/2024

Pour signer le document .pdf :

Pour la signature du pdf : signer directement le pdf (acrobat reader ou autres applications) ou insérer une image de votre signature sur la partie

iert(z): Reps2 de soir offert(z): IULATIF TRANSPORT 0.00 Taxi ou voiture de louinge ou VTC: 0.00 Péage: 0.00 Stationnement: 0.00 Stationnement: 0.00 TOTAL (A BAREME: Prix de base en 2nde classes selon C.G.Y. SNCF. Nobin Constante Prix lm aller retour </th <th></th>	
TULATIF TRANSPORT immu urban 0.00 Priscient Priscient MISSION Nombre Nombre 0.00 Priscient 0.00 Priscient 0.00 Priscient Priscient Nombre 0.00 Priscient 0.00 Priscient Priscient Priscient	
TRANSPORT TRANSPORT 0.00 Transport 0.00 Transport 0.00 Obit 0.00 Total (A 0.00 Obit 0.00 Obit 0.00 Obit 0.00 Obit 0.00 Obit 0.00 Iter communes de Datis 0.00 I = Ite communes de Paris 100.00 I = Ite communes de Paris 100.00 I = Ite communes de Paris 100.00 I = Ite communes de lauteura de remboursement: 140.00 I = <	
ITANOP OF I 0.00 Taxi ou volure de louge ou VTC: 0.00 ymmu urbain 0.00 Péage: 0.00 y: 0.00 Stationsment: 0.00 MISSION 0.00 TOTAL (A Siler MISSION ou toux de remboursement de: 20.00 I = MISSION ou toux de remboursement de: 20.00 I = Isse Nombre : égal ou toux de remboursement : 30.00 I = Isse Nombre : égal ou toux de remboursement : 120.00 I = Isse communes de 200.000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL (A TOTAL C + TOTAL (Isse communes de 200.000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉFRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL I Is commune de Paris Iso communes de la métropole du Grand Paris TOTAL (A Nombre : égal ou toux de remboursement : 130.00 I = Is personnes reconnues en qualité de travailleurs baadicapés et en sibuation de mobilité réduite Nombre : Nombre : égal au toux de remboursement : 150.00 I = Is personnes reconnues en qualité de travailleurs baadicapés et en sibuation de mobilité réduite <t< td=""><td></td></t<>	
Jamman urbain Ood Jamman urbain Ood Vision Péage:: Ood Stationement:: Ood Stationement:: MISSION TOTAL (A Mission aller Nombre: égal au taux de remboursement de la méropole du Grand Paris Nombre: égal au taux de remboursement : 120,001 = Ice communes de 200,000 habitates et plus et les communes de la méropole du Grand Paris Nombre: égal au taux de remboursement : 120,001 = Ise communes de 200,000 habitates et plus et les communes de la méropole du Grand Paris Nombre: égal au taux de remboursement : 120,001 = Ise personnes reconnes en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au taux de remboursement : 150,001 =	
u: 0.00 Stationnement: 0.00 MISSION TOTAL (A siler MISSION uler uler Nombre su taxx de remboursement de: 20,001 = use Nombre: égal au taxx de remboursement : 30,001 = les communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL (C TOTAL (C Nombre: égal au taxx de remboursement : 120,001 = Image: Commune de Paris TOTAL (C + TOTAL) les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL (C + TOTAL) TOTAL (C + TOTAL) TOTAL (C + TOTAL) les communes de la métropole du Grand Paris RECONNU EXACT RECONNU EXACT Nombre: égal au taxx de remboursement : 120,001 = les communes de funité Kombure : égal au taxx de remboursement : 150,001 = Les communes de funité Kombre : égal au taxx de remboursement : 150,001 = Les communes de funité Kombre : égal au taxx de remboursement : 150,001 = Les communes de funité Kombre : égal au taxx de remboursement : 150,001 = Les communes de funité Kombre : égal au taxx de remboursement : <td></td>	
0,00 TOTAL (A MISSION Iter Nombre autor se Numbre: égal au taux de remboursement : 20,00 l = se Nombre: égal au taux de remboursement : 30,00 l = les communes de 200,000 habitrants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL (A autor Nombre : égal au taux de remboursement : 120,00 l = TOTAL (A les communes de Paris TOTAL (A TOTAL (A TOTAL (A les personnes reconnues de travailleurs bandicapés et en situation de mobilité réduite RECONNU EXACT RECONNU EXACT bots instrances DéLibéraantes ET CONSULTATIVES 150,00 l = TOTAL (A	
MISSION autex de remboursement de: 20,00 I autex Mission autex autex autex Nombre autex autex autex rede Nombre: égal au toux de remboursement : 30,00 I autex rede Nombre: égal au toux de remboursement : 30,00 I autex les communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL I la commune de Paris Nombre : égal au toux de remboursement : 120,00 I = la commune de Paris Nombre : égal au toux de remboursement : 140,00 I = les personnes en qualité de travailleurs handicapée et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au toux de remboursement : 150,00 I = i DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES 150,00 I = autex autex autex	=
MISSION au taxx de remboursement de : 20,001 = aller Nombre au taxx de remboursement de : 20,001 = aller retour aller retour aller retour aller retour aller retour aller retour aller retour aller retour aller retour TOTAL (Communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL I) ls communes de 200,000 habitants et plus taxx de remboursement : 120,001 = IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	
Nombre su taxx de remboursement de : 20,00 l = retour uiter aiter aiter retour aiter retour uiter communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris ANNULATION DE FORMATION - AUTRES DEPENSES (les communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A - TOTAL B - TOTAL C - TOTAL I la communes de Paris i égal au taxx de remboursement : 120,00 l = la communes de remboursement : 140,00 l = RECONNU EXACT Nombre : égal au taxx de remboursement : 150,00 l = Les personnes reconnues auxilé de travailleurs bandicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au taxx de remboursement : Nombre : égal au taxx de remboursement : 150,00 l = Image: Status de remboursement : Les personnes en qualité de travailleurs bandicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au taxx de remboursement : Les personnes et Consult tatures 150,00 l = Image: Status de remboursement : 150,00 l = Les personnes et Consult tatures 150,00 l = Image: Status de remboursement : 150,00 l =	<u>.</u>
index aller ise Nombre : égal au taux de remboursement : 50,001 = les communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL C) la commune de Paris Nombre : égal au taux de remboursement : 120,001 = la commune de Paris Nombre : égal au taux de remboursement : 140,001 = les personnes reconneus en qualité de travailleurs handicapée et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au taux de remboursement : 150,001 = i DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES 150,001 = 1 1	<u>.</u>
Ise Nombre : égal au taux de remboursement : 30,00 l = ANNULATION DE FORMATION - AUTRES DEPENSES (ANNULATION	<u>.</u>
Ise ommunes de 200,000 lubitants et plus et les communes de la méropole du Grand Paris ANNULATION DE FORMATION - AUTRES DEPENSES (I Ise communes de 200,000 lubitants et plus et les communes de la méropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A - TOTAL B - TOTAL C - TOTAL I Ise communes de Paris égal au taux de remboursement : 120,000 l = Ise communes de la méropole du Grand Paris RECONNU EXACT Nombre : égal au taux de remboursement : 140,000 l = Ise personnes en qualité de travailleurs bandicapés et en situation de mobilité réduite RECONNU EXACT Nombre : égal au taux de remboursement : 150,00 l = EDES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES 150,00 l =	:
Ise ommunes de 200,000 habitante et plus et les communes de la métropole du Grand Paris ANNULATION DE FORMATION - AUTRES DEPENSES (Ise communes de 200,000 habitante et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉRAL (TOTAL A - TOTAL B - TOTAL C - TOTAL)
use Nombre : égal au taux de remboursement : 30,00 l = ANNULATION DE FORMATION + AUTRES DEPENSES (ANNULATION DE FORMATION + AUTRES DEPENSES (Els communes de 200,000 habitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris TOTAL GÉNÉFRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL ANNULATION DE FORMATION + AUTRES DEPENSES (TOTAL GÉNÉFRAL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOTAL A + TOTAL B + TOTAL C + TOTAL FORMER AL (TOT	
les communes de 200,000 hibitants et plus et les communes de la métropole du Grand Paris Nombre : égal au taux de remboursement : 120,00 I = la commune de Paris Nombre : égal su taux de remboursement : 140,00 I = les personnes recommus de dravilleurs bandicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au taux de remboursement : 150,00 I = t DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES	1
Nombre : ígal su taux de remboursement : 120,00 I = Is commune de Paris RECONNU EXACT Nombre : ígal su taux de remboursement : 140,00 I = Ies personnes reconneus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite RECONNU EXACT Nombre : ígal su taux de remboursement : 150,00 I = isono 1	0
la commune de Paris Nombre : égal au toux de remboursement : 140,00 I = les personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au toux de remboursement : 150,00 I = DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES	
Nombre : égal au toux de remboursement : 140,00 l = les personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au toux de remboursement : 150,00 l = bes instances DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES Estatives 150,00 l =	
les personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite Nombre : égal au toux de remboursement : 150,00 l = DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES	
Nombre : égal au taux de rembourzement : 150,00 l =	
DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES ET CONSULTATIVES	
I DEG INGTANGEG DELIDENANTEG ET CONSOLTATIVEG	
Nombre : Nuitées : =	
Nombre : Nuitées : =	
Nombre: Repas: =	
Aprile vérification de la règlementation en	
TOTAL (B	

Besoin d'aide = regarder la capsule vidéo "Signer un état de frais pdf" mise à votre disposition sur la page internet

Puis : envoyez les pièces justificatives, l'ordre de mission, l'état de frais signé, la carte grise (si 1ère demande) par courriel à la régie compétente.

Vous recevrez directement votre indemnisation par virement bancaire : en cliquant sur le libellé, l'intégralité du texte apparaît, avec dans l'intulé la période de paiement concernée.